

POSTE MENANT À PERMANENCE DANS LE DOMAINE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE ET LA PÉDOPSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Le département de psychopédagogie et de counseling sollicite des candidatures pour combler un poste au rang de professeur(e) adjoint(e) (*assistant professor*), professeur(e) agrégé(e) (*associate professor*), ou professeur(e) titulaire (*full professor*) pouvant mener à la permanence (*tenure-track*), dans le domaine de la psychologie scolaire et la pédopsychologie appliquée (*School/Applied Child Psychology*). L'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 2018.

Le programme de psychologie scolaire et de pédopsychologie appliquée de McGill développe, chez les futures psychologues scolaires, les compétences cliniques et de recherche nécessaires à l'amélioration du bien-être éducatif et psychologique des enfants et des adolescents. Avec une longue tradition dans la formation de praticiens, de chercheurs et d'universitaires, le programme adhère au modèle du praticien-chercheur et est accrédité par [la Société canadienne de psychologie](#) (SCP) et [l'Ordre des Psychologues du Québec](#) (OPQ).

Les candidat(e)s doivent détenir un doctorat en psychologie scolaire ou dans une discipline connexe, avoir une forte identité professionnelle en tant que psychologue scolaire ou dans une profession apparentée, et démontrer une excellente productivité scientifique et une capacité à mettre sur pied un programme de recherche cohérent en lien avec la psychologie scolaire. De l'expérience comme psychologue scolaire est souhaitable, et les candidat(e)s doivent être admissibles au permis de pratique délivré par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). La priorité sera accordée au candidat(e)s qui possèdent un programme de recherche scolaire solide et de l'expérience dans l'évaluation et l'intervention auprès d'enfants d'âge préscolaires et scolaire ou d'adolescents.

Compte tenu du fait que McGill est une institution où la recherche est prédominante, les candidat(e)s doivent démontrer une excellente productivité scientifique, une capacité à mettre sur pied un programme de recherche cohérent et prometteur, et mettre de l'avant un plan pour obtenir des subventions de recherche. Les candidat(e)s doivent aussi prouver qu'ils ont l'expérience de fortes compétences en enseignement, en recherche et en supervision clinique. Les candidats au rang de professeur agrégé doivent déjà disposer d'un programme de recherche bien développé et financé.

L'examen des candidatures débutera le **1er février, 2019** et se poursuivra jusqu'à ce que le poste soit comblé. Les personnes désirant faire application doivent soumettre par voie électronique un dossier indiquant le rang académique qu'elles postulent et constitué des documents suivants :

- Une description du programme de recherche;
- Une présentation des intérêts et de la philosophie d'enseignement;
- Un curriculum vitae à jour;
- Trois (3) lettres de recommandation;
- Des exemples de publications qui représentent bien les travaux du (de la) candidat(e).

Le dossier de candidature doit être transmis par voie électronique à : ecp@mcgill.ca. Toute autre question peut également être transmise à cette adresse. Veuillez inscrire «Poste en psychologie scolaire et pédopsychologie appliquée» et votre nom dans la rubrique « objet » du courriel. Le salaire pour le poste sera établi en fonction de l'expertise et de l'expérience des candidat(e)s et des normes de l'université. Le département de psychopédagogie et de counseling est un département convivial qui regroupe l'expertise diversifiée d'environ 30 professeurs. Les membres du corps professoral sont activement impliqués dans les activités scientifiques tant aux plans provincial, national, qu'international.

Fondée en 1821, l'Université de McGill est une des premières universités de recherche canadienne, avec des étudiants provenant de plus de 160 pays. Située au centre-ville de Montréal, une métropole dynamique, diversifiée, cosmopolite, bilingue (français/anglais) et riche en culture. L'anglais est la langue d'instruction à McGill, mais une connaissance du français est un atout.

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

McGill reconnaît en outre et considère à juste titre l'incidence de congés (comme les congés liés à des soins apportés à un membre de la famille ou liés à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d'assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.

L'Université McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L'établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre les principes de design universel de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l'aide des politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation en milieu de travail. Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par courriel ou par téléphone au 514-398-1660. On encourage tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.